

Micro-crèches intercommunales Ouverture aux Granges-Narboz Inscriptions

Le projet de **création de micro-crèches publiques**, porté par la Communauté de Communes du Grand Pontarlier (**CCGP**), sous la gestion du Centre Communal d'Action Sociale (**CCAS**) de Pontarlier, se poursuit en 2017 avec l'ouverture **de la deuxième structure d'accueil intercommunale**, localisée aux Granges-Narboz en novembre. Les **inscriptions ouvrent** à partir du 6 mars et jusqu'au 30 avril prochain.

Novembre 2017 : ouverture de la micro-crèche aux Granges Narboz

La première micro-crèche intercommunale a vu le jour à Doubs en janvier 2017, la deuxième ouvrira ses portes aux Granges-Narboz en novembre prochain. La CCGP confie par conventionnement la gestion de ces structures au CCAS de Pontarlier.

Modalités d'accueil

- priorité aux familles résidant sur le territoire de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier
- accueil collectif des enfants de 2 mois ^{1/2} jusqu'à 3 ans
- accueil régulier de 1 à 5 jours
- ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
- accueil occasionnel à la demande
- accueil d'enfants porteurs de handicap (jusqu'à 6 ans)
- tarifs calculés selon un barème fixé et plafonné par la CAF, en fonction des revenus des parents

Pré-inscriptions sur rendez-vous jusqu'au 30 avril

Les familles désireuses d'inscrire leur enfant doivent contacter dès à présent le Centre Communal d'Action Sociale de Pontarlier au 03 81 38 87 45, pour prendre rendez-vous.



Contact et inscriptions 03 81 38 87 45
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h

Contact presse :

• Communauté de Communes du Grand Pontarlier
Direction Générale
Martine Mong - 03 81 39 40 02
m.mong@grandpontarlier.fr